



Mobilité  
Réparation et Services

Information Presse



Mobilité  
Carrossiers-Réparateurs

23 mai 2024

## La FFC Mobilité Réparation et Services fait plier MAAF Assurances

**La FFC Mobilité Réparation et Services a obtenu réparation pour son adhérent CARROSSERIE PAIS SARL d'Annemasse (74), en indécitasse avec MAAF Assurances**

Le dirigeant de la Carrosserie Pais, s'est retrouvé avec un impayé partiel de la part de l'assureur MAAF ASSURANCES, alors même qu'il avait fait usage de la cession de créance pour se faire régler le changement d'un pare-brise. La compagnie avait décidé - avec la complicité d'un expert non local - de baisser le tarif des pièces et de la main d'œuvre.

La Carrosserie Pais, affiliée au réseau Axial, a donc logiquement engagé une procédure contentieuse contre l'assureur, qui s'était opposé à la saisie du montant de sa facture de **323,57 euros**.

La FFC Mobilité Réparation et Services a donc assisté son adhérent dans l'assignation en justice de MAAF ASSURANCES au tribunal de Thonon les Bains.

Au terme des audiences reportées de nombreuses fois à l'initiative de l'assureur indécit, **le tribunal a condamné le 15 mai 2024 MAAF ASSURANCES au paiement de la facture, majoré des intérêts de retard et des frais de l'article 700 pour la somme de 300 euros**.

Un exemple supplémentaire de la pertinence de la cession de créance comme mode de règlement pour un réparateur non agréé par une compagnie d'assurance. La FFC Mobilité Réparation et Services, créateur du concept adapté à la réparation automobile il y a plus de vingt ans, est la seule organisation professionnelle qui accompagne ses utilisateurs tout au long du process, jusqu'à la résolution du litige avec les assureurs.